



LE COMITE SYNDICAL DU « SIMAJE »  
DU PAYS DE LOURDES

SE REUNIRA LE

LUNDI 7 DECEMBRE 2020 à 18h30

Espace Robert Hossein  
19 avenue Alexandre Marqui  
65100 LOURDES

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour relatif à cette séance.

En raison de l'état d'urgence sanitaire lié au Covid 19, il est fait application des dispositions dérogatoires concernant l'organisation de cette séance, afin de respecter les gestes barrières et les règles de distanciation physique.

Ainsi le Comité syndical du SIMAJE se déroulera sans que le public ne soit autorisé à y assister, excepté la presse. Le caractère public de la séance sera toutefois réputé satisfait dès lors que les débats sont accessibles en direct au public de manière électronique.

La séance sera ainsi rediffusée en direct sur la chaîne YouTube de la Ville de Lourdes au lien suivant : <https://www.youtube.com/channel/UCzR6rGVB4SS4ZosjDlhclg>

Le Président,  
  
Thierry LAVIT

## ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance publique du 17 septembre 2020

### I - ADMINISTRATION GENERALE

- 1 - Modification de l'article 6 alinéa 2 des statuts du SIMAJE
- 2 - Election du 6ème Vice-Président du SIMAJE en charge des Travaux suite à la démission de Monsieur Jean-Claude BEAUCOUESTE
- 3 - Election d'un membre du Bureau en remplacement du membre du Bureau qui vient d'être élu aux fonctions de 6ème Vice-Président du SIMAJE
- 4 - Adoption du règlement intérieur du SIMAJE
- 5 - Modalités de dépôt des listes pour l'élection des représentants à la Commission de délégation de service public et de concession (CDSPC)

### II - FINANCES

- 6 - Subventions 2021 - Avances sur versements

### III - SCOLAIRE PERI EXTRA SCOLAIRE

- 7 - Rémunération des personnels enseignants et des étudiants assurant des études surveillées
- 8 - Mise en place à titre expérimental d'un projet linguistique en anglais en lien avec l'Education nationale : recrutement d'un vacataire
- 9 - Participation des communes extérieures aux frais de scolarité des écoles du SIMAJE
- 10 - Conventions avec la SAS Lourdes Pyrénées Golf Club
- 11 - Convention entre le SIMAJE et l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) primaire des écoles de Lourdes
- 12 - Convention entre le SIMAJE et l'Organisme de gestion de l'enseignement catholique (OGEC) primaire de l'école de Saint Pé de Bigorre
- 13 - Convention d'externalisation d'une partie de l'unité d'enseignement de l'Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP) Beroï à l'école primaire du Lapacca à Lourdes
- 14 - Accueil de Loisirs - Vacances été 2021

### IV - PETITE ENFANCE

- 15 - Convention entre le SIMAJE et le Centre hospitalier de Lourdes pour le fonctionnement de la crèche hospitalière Saint Vincent de Paul 2021-2023
- 16 - Convention de fonctionnement de la crèche associative La Souris verte - 2021

### V - DÉCISIONS PRÉSIDENT

- 17 - Décisions du Président et du Bureau